

Temps collectifs

(sauf vacances scolaires)

*ouverts à tous les enfants non scolarisés
accompagnés de leur assistant maternel
ou parent*

Arc-les-Gray

au relais
jeudi entre 9h et 12h

Pesmes

au périscolaire
mardi entre 9h et 11h

Chargey-les-Gray

au périscolaire
le 1^{er} mardi du mois
entre 9h30 et 11h

Autrey-les-Gray

à la cantine scolaire
le 3^{ème} mardi du mois
entre 9h30 et 11h

uniquement si inscription

Le Relais Parents - Assistant(e)s Maternel(le)s
du Val de Gray est géré par le CCAS de la
commune d'Arc-les-Gray,

en partenariat avec

la Communauté de Communes du Val de Gray

et la Caisse d'Allocations Familiales
de Haute-Saône



C.C.A.S.

Relais Parents Assistants Maternels

Val de Gray

17, rue Louis Chauveau
70100 ARC-LES-GRAY



03.84.65.49.37



ram.arc.les.gray@wanadoo.fr



www.ram-arclesgray.eklablog.com

RELAIS

PARENTS

ASSISTANTS

MATERNELS

Permanences administratives

ARCLÉS GRAY au Relais

accueil sans rendez-vous

lundi 9h00 / 12h00

accueil sur rendez-vous

lundi 15h30 / 18h00

mercredi 10h00 / 12h00

13h30 / 17h00

vendredi 9h00 / 11h00

permanence téléphonique

lundi 13h00 / 15h30

mercredi 8h00 / 10h00

PESMES à l'ancienne mairie (sauf vacances scolaires)

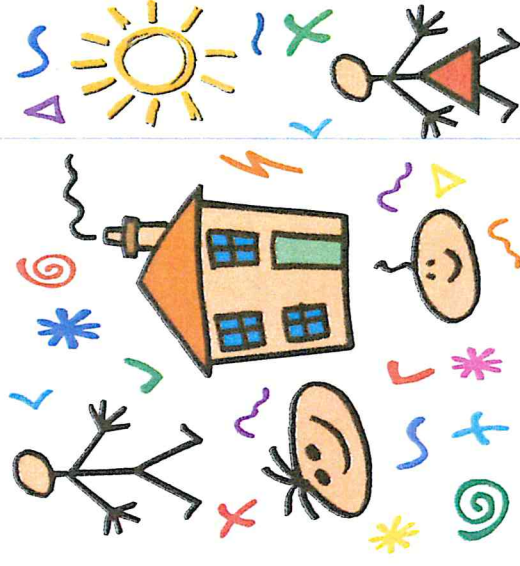
accueil sans rendez-vous (06.84.15.13.26)

mardi 13h30 / 16h30

GRAY au Pôle Enfance (sauf vacances scolaires)

accueil sans rendez-vous (03.39.36.00.09)

mardi 13h45 / 16h45



«L'accueil de l'enfant»

Le Relais est un service public ouvert à tous
(il n'est pas un lieu d'accueil
permanent pour les enfants)



AUX PARENTS

pour favoriser les échanges entre parents et assistant(e)s maternel(le)s, afin d'aborder l'accueil de votre enfant dans les meilleures conditions.

de vos attentes et de vos difficultés dans la recherche d'un mode de garde.

d'information et de documentation (guide du parent employeur, contrat de travail, livret d'accueil, journal « La Plume des Relais » ...).

pour participer à l'éveil de votre enfant (temps collectifs, jeux, intervenants extérieurs...).

sur vos droits et devoirs d'employeur (aide C.A.F., législation, rémunération, ...).

technique dans vos démarches administratives (déclaration de l'A.M., contrat de travail, ...).

Lieu de vie qui contribue à améliorer la qualité de l'accueil des enfants à domicile, le Relais propose ...

des Rencontres

une Ecoute

un Lieu

des Animations

des Informations

un Soutien

AUX ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S



pour favoriser les échanges entre assistant(e)s maternel(le)s et parents, dans un climat de confiance.

de vos attentes et de vos difficultés en tant que professionnelles.

ressource pour valoriser votre profession.

pour favoriser les échanges entre collègues à travers votre expérience et participer à l'éveil des enfants que vous accompagnez.

à travers une documentation actualisée, le journal « La Plume des Relais », le blog, un service de prêt de livres gratuit.

dans l'exercice de votre profession (démarches, formation, ...).